

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 8 (1879)
Heft: 10

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Retirer la feuille de papier et en placer une autre sans être mouillée sur la gélatine. Le temps d'appliquer la feuille avec la main est suffisant pour avoir une décharge de l'encre retenue par la gélatine. On renouvelle la manœuvre jusqu'à épuisement du colorant ; mais nous prévenons que les dernières copies qui sont pâles, passent facilement à la lumière ou à la chaleur.

La pâte ordinaire du commerce est blanche. On y a introduit, soit de la silice-gélatine, soit du sulfate de baryte. Ces corps ont pour but d'empêcher la pénétration trop profonde de l'encre dans la gélatine, afin de pouvoir se servir plusieurs fois du même plateau, ce qui nécessite simplement un lavage à l'eau et un frottage. Mais on arrive toujours, après plusieurs opérations, à détériorer la surface.

Comme il est facile de préparer la pâte, voici ce que nous conseillons :

Préparer à l'avance un nombre suffisant de plateaux de dimensions diverses pour les besoins.

Lorsque le nombre de copies tirées est suffisant, si la surface est salie, il suffit de remettre le tout à une douce chaleur et d'agiter, la matière colorante se délaye, et après refroidissement, on recommence. On renouvelle ces fusions jusqu'à ce que la gélatine soit fortement tintée, ce qui est long, ou bien ce qui est préférable, c'est de mettre à la surface du plateau une couche faible d'eau bouillante. On laisse agir peu, jusqu'à ce que la pellicule superficielle soit fondue et les traits colorés disparus ; alors on enlève l'eau et on laisse refroidir.

L'expérience donnera très vite l'habileté pour se servir très pratiquement de ce procédé pour les copies qui sont sans grande importance, et qui ne demandent pas la finesse que l'on est en droit d'attendre des presses à copier.



CHRONIQUE

FRIBOURG. — Les opérations du recrutement pour 1880 qui viennent de se terminer dans le canton de Fribourg ont donné les résultats suivants :

Sur 1192 recrues examinées, 546 sont définitivement exemptées ; 116 ajournées à 1 an ; 76 à 2 ans et 454, soit le 38 p. %, reconnues aptes au service actif. L'an passé cette proportion était de 40,9 p. %.

De ces 454 hommes, 32 en séjour temporaire dans le canton, ont été attribués aux divisions dont ils ressortissent.

Les 422 autres sont répartis ainsi : 279 à l'infanterie (dont 6 armuriers, 7 tambours et 8 trompettes), 68 à l'artillerie et au

train ; 25 aux troupes sanitaires ; 24 à la cavalerie ; 22 au génie et 4 à l'administration.

Le plus fort contingent de recrues a été fourni par l'ancien district de Morat par 66,3 p. %. Par contre la partie supérieure de celui de la Singine est tombée au 25,4 p. % ; la population rurale de la Sarine au 30,6 p. % et la Basse-Gruyère au 32 p. %.

Dans ce dernier district surtout, la diminution constante de la taille s'accroît d'année en année.

Les examens scolaires ont été dirigés par M. Reitzel, professeur à Lausanne, ou par son remplaçant, M. Scherf, instituteur à St-Blaise, avec l'aide de MM. Perriard, directeur de l'école secondaire de Cormérod, et Fornerod, instituteur à Ependes.

L'organisation actuelle et le soin apporté à ces examens offrent de beaucoup plus sérieuses garanties que du passé. Preuve en est l'énorme différence entre le chiffre d'illettrés ou de recrues astreints à l'école complémentaire en 1879 et celui de 1878.

En effet, sur 1008 recrues de 1860 examinées cette année (8 idiots non compris) 109, soit le 10,8 p. %, parmi lesquels 34 illettrés (3,37 p. %), devraient être astreints à l'école complémentaire. Or, l'année dernière cette proportion s'élevait au 32 p. %, dont 7,5 p. % d'illettrés ! Malgré ce résultat on ne saurait constater une élévation sensible de la note moyenne dans les différentes branches. Il est indubitable, même pour les profanes, que la plus grande cause de notre infériorité sous ce rapport gît dans le mode d'enseignement suivi jusqu'ici et par lequel la mémoire *seule* de l'élève, et non son intelligence, est exercée.

Tous ceux — et ils sont nombreux — qui ont suivi cette année nos examens de recrues, ont pu se convaincre que la plupart n'avaient jamais été interrogées pendant toute la durée de leur instruction primaire d'une manière rationnelle, c'est-à-dire sur le *sens* et non la *lettre* des matières enseignées. Comment s'étonner, après cela, que ce qu'ils ont appris par cœur et machinalement jusqu'à 12 ou 13 ans soit entièrement oublié à 19 ?

Une autre cause d'infériorité, mais qui, celle-là, est surtout imputable aux commissions d'écoles et aux parents, est la fréquentation irrégulière ou même nulle, surtout à partir de 12 ans, et les émancipations prématurées.

Ne serait-il pas possible de concilier les services réels que rendent les enfants pendant la période des grands travaux agricoles avec les exigences de l'instruction primaire, en restreignant l'obligation de fréquenter l'école *pendant toute l'année*, à l'âge de 11 ou 12 ans, mais en prolongeant par contre jusqu'à 16 ou 17 ans les classes d'hiver (novembre à fin mars), saison pendant laquelle aucune excuse semblable n'est admissible ?

On y trouverait, de plus, d'autres avantages qui ne sont point à dédaigner. Ce sont : la plus grande aptitude à l'étude résultant du développement physique et intellectuel des élèves, et la suppression des écoles de veillées dont chacun connaît les inconvénients et les maigres résultats pratiques.

Voici pour terminer le résultat sommaire des notes obtenues par les 1008 recrues examinées :

Notes	Lecture	Composit.	Calcul oral	Calcul écrit	Connais. civiques
1 Très bien	163	102	210	199	103
2 Bien	311	157	181	182	142
3 Médiocre	270	378	310	221	273
4 Mal	217	224	258	236	317
5 Très mal	47	147	59	170	173

(Chroniqueur.)

— Le Département militaire fédéral vient de publier des instructions sur la construction et l'établissement des engins de gymnastique prescrits pour les écoles. Chaque instructeur de cercle recevra un de ces exemplaires par l'entremise du préfet de son district. Le bois nécessaire sera préparé cet automne et les engins organisés dans chaque cercle déjà établi, pour le 1^{er} mars 1880.

— Le catalogue de la bibliothèque des instituteurs du district de la Glâne vient de paraître. Nous y remarquons de nombreux ouvrages qui ne manqueront pas d'intéresser vivement les instituteurs.

ZOUG. — Le catalogue du pensionnat de jeunes filles de Menzingen suffit à nous donner une idée de la prospérité toujours croissante de cet institut. Il comptait, cette année dernière, 160 élèves réparties en 7 cours : un cours préparatoire pour les françaises, les italiennes et pour les filles allemandes insuffisamment préparées ; puis 3 cours d'école secondaire et 3 cours d'école normale. Le programme de chaque cours témoigne d'études sérieuses et approfondies dans toutes les branches utiles à l'institutrice. Aux cours de pédagogie et de méthodologie viennent s'ajouter des exercices pratiques d'épreuve dans les classes du village.

La réouverture aura lieu le 23 octobre. Le prix de la pension, y compris le blanchissage, la literie, l'éclairage et les fournitures classiques, est de 400 fr. par an.

ST-GALL. — A Johnschwyl fut fondé, il y a quelque temps, une société de jeunes gens dont les membres s'obligent entr'autres à fréquenter régulièrement le cours de répétition. 50 élèves de 16 à 24 ans y prennent déjà part.

VALAIS. — L'école normale du Valais a été fréquentée par 60 élèves, répartis comme suit :

Division française supérieure 19.

Division française inférieure 24.

Division allemande supérieure 12.

Division allemande inférieure 5.

Le résultat des examens des aspirants au brevet a été très satisfaisant : tous les élèves de la division allemande et 10 de la division française ont obtenu leur brevet provisoire.

